

**SOCIÉTÉ ROUMAINE D'HISTOIRE**

---

---

**HOMMAGE ET SALUT FRATERNEL**

**À**

**NOTRE GLORIEUSE ARMÉE**

**ET À**

**NOS BRAVES ALLIÉS**

BCU Cluj / Central University Library Cluj  
**ENTRANT à BUCAREST.**

**LE 18 NOVEMBRE (1 DÉCEMBRE) 1918.**



**BUCAREST**

**Imprimerie I. ST. RASSIDESCO**

**— 10, Rue Paris, 16 —**

**1918.**

**SOCIÉTÉ ROUMAINE D'HISTOIRE**

---

**HOMMAGE ET SALUT FRATERNEL**

À

**NOTRE GLORIEUSE ARMÉE**

ET À

**NOS BRAVES ALLIÉS**

BCU Cluj / Central University Library Cluj

**ENTRANT à BUCAREST.**

**LE 18 NOVEMBRE (1 DÉCEMBRE) 1918.**

BCU Cluj-Napoca



4060 027 7289

**BUCAREST**

**Imprimerie I. ST. RASSIDESCO**

— 10, Rue Paris, 16 —

1918

## PRO VIRTUTIS MEMORIA.

### SALUT, HOMMAGE, FRATERNITÉ.

---

Après tant de jours d'attente, voici que sonne aujourd'hui une heure de félicité pendant laquelle battent à l'unisson tous les cœurs des Roumains; car c'est l'entrée dans la Capitale de notre glorieuse Armée et d'une partie de nos valeureux Alliés, pour célébrer la grande victoire commune, qui se montre si vive et si brillante, d'une splendeur et d'une bénédiction telles que l'histoire n'a pas encore enregistré la pareille. Tout le peuple, petits et grands, vont aller à leur rencontre avec des cris de joie et des fleurs; c'est pourquoi, comme souvenir de leur arrivée si désirée, nous allons partager cette glane de notre passé, si plein de souffrances de toutes sortes et de virilité, entre le salut fraternel et reconnaissant qui part de tous nos cœurs:

**Soyez les bienvenus!!!**

**Vive le Roi, vive Berthelot!**

**Vive l'Armée, vivent nos Frères,  
vivent nos Alliés!**

**Vive la Grande Roumanie, vive Fer-  
dinand-le-Grand!**

***Société roumaine d'histoire.***

Bucarest, le 18 Novembre (1 Décembre) 1918.

# PAGES D'HISTOIRE

PAR

ALEX. THÉODORE DÉMÉTESCO,

Membre de la Société roumaine d'histoire.

*Motto:* „N'est-il pas étrange  
„de trouver dans une contrée si  
„lointaine une petite nation...  
„une colonie romaine, qui a con-  
„servé son cachet; deux mil-  
„lions d'hommes, enfants per-  
„dus de la famille dont, avec  
„les Espagnols et les Italiens,  
„nous (les Français) sommes les  
„membres les plus heureux?“  
(Edouard Thouvenel, *La Valachie* Paris, 1840, page 190).

**Formation du peuple roumain.** Il y a bien longtemps que les ancêtres des Français, des Belges, des Suisses et des Anglo-Bretons de nos jours, et appelés Celtes ou Gaulois, ont vécu en ces mêmes lieux que nous, dans le Bas-Danube, avec nos aïeux des époques les plus reculées, les Gètes, les Daces et les Alains, avant la colonisation romaine de la Dacie. La preuve de cette vie commune nous l'avons dans ces choses préhistoriques appelées céltiques que nous trouvons dans notre pays sous les fondations de

presque toutes les forteresses romaines, et aussi dans les noms de nos vieilles citées, qui conservent encore, dans l'époque romaine, comme autrefois, la terminaison celtique, — dunum, comme Noviodunum (ruines d'Isaccea, en Dobroudja) exactement comme Lugdunum (Lyon en France). Même le nom de Danube est resté celtique.

Au milieu de ces vieux peuples celto-daco-alains, les Romains, en commençant par Auguste et finissant par Trajan, asseyaient leurs colonies et leurs garnisons militaires, avec des soldats en partie recrutés des régions celto-ibériques. C'est ainsi que de France, il y eut (Ala I a Claudia Gallorum), d'Angleterre (Cohors I-a Britonum); ensuite, des terres ibériques (Ala II a Hispanorum) enfin du berceau de la latinité, d'Italie. (Legio I a Italica). De cette vie commune des populations celto-daco-alaines, avec les colons romains amenés de différentes parties de l'Empire romain, est né le peuple roumain d'aujourd'hui avec son caractère éminemment néo-latin. Qui donc pourrait nier que, dans nos veines, il n'est pas resté de sang celtique nous rapprochant plus des Français et des Belges que de n'importe quel autre peuple de l'Europe, par la manière de penser, de réfléchir et de sentir?

**Raison d'être du peuple roumain.** Par notre situation géographique, nous sommes placés sur les frontières du monde romain,

sur le chemin de tous les peuples nomades, migrants, venant de l'Orient, de sorte que l'aide ne peut nous venir que de l'Occident, puisque, au centre, ont toujours vécu des peuples envahissants. Ici, sur le Danube, nous sommes d'une grande utilité et comme sentinelle latine pour les peuples de l'Occident, qui, sans intention de nous conquérir, cherchent un chemin sûr par la Mer-Noire vers l'Asie. Cette raison d'être où nous sommes a été parfaitement comprise par le grand Trajan, le père du peuple roumain, qui, même au temps de la conquête de la Dacie, a mis à exécution une grande voie de communication de la Mer Noire en Gaule, ainsi que nous le fait savoir l'écrivain latin Sextus Aurelius Victor, quand il dit: «en même temps «Trajan fit ouvrir, à travers les peuplades «barbares, une route immense, pour faciliter «le passage depuis le Pont-Euxin (la Mer-«Noire) jusque dans la Gaule». (Sextus Aurelius Victor. De Caesaribus, XIII).

**Commencement des calamités.** La possession et la tutèle des Empereurs Romains n'a pas tenu longtemps; car, moins de deux siècles après Trajan, vers 270, l'empereur Aurélien a dû abandonner la Dacie à cause de l'invasion des Goths, ancêtres des Allemands modernes, en retirant ses légions au sud du Danube. A peine, un quart de siècle après, l'empereur Dioclétien reconquit une partie de la Dacie (296) par la valeur de

son grand général et gendre Galère qui, plus tard, devint lui-même empereur (306—311).

**Empereur d'origine dace, libéral.** Au sujet de Galère, il convient de nous arrêter un peu et d'autant plus que nos braves Alliés, en passant à Salonique, ont vu là l'arc de triomphe de Galère élevé à l'occasion de son expédition contre les Perses (297). Galère, dont le peuple a gardé le souvenir sous le nom abrégé de *Ler-l'Empereur*, était d'origine dace, né et enterré dans cette terre, à Romula (aujourd'hui, ruines de Reschca, département de Romanatz), ainsi qu'atteste l'auteur latin Sextus Aurélius Victor (Építome XL). Après avoir lutté pendant dix ans pour reconquérir la Dacie, avec l'aide de ses Daces, dont les traits sont sculptés sur l'arc de triomphe de Salonique, il a vaincu les Perses en Orient en plusieurs batailles, dont une sur les bords du Tigre, au même endroit où nos braves Alliés ont battu les Turcs pendant cette guerre, Mais ce qui élève cet empereur d'origine dace au-dessus des autres empereurs et le rapproche des temps où nous vivons et le fait ressembler au génial Président des États-Unis d'Amérique, à Wilson, c'est son édit de tolérance, de 311, donné en faveur des chrétiens qui jusqu'alors avaient enduré la persécution et la mort. De cet édit, nous ne pouvons nous empêcher de citer un passage comme exemple de tolérance pour tous les siècles à venir: «Nous,

«dit Galère, leur permettons donc de professer *librement* leur doctrine particulière, «et de s'assembler dans leurs conventicules «sans crainte et sans danger, pourvu qu'ils «conservernt toujours *le respect dû aux lois* «et au gouvernement établi». (Lactance, De mortibus persecutorum, c. 34; Eusèbe, l. VIII, c. 17.) J'ai relevé ce fait de l'empereur Galère pour faire ressortir le caractère ab antiquo de tolérance des Roumains dans tous les temps et parce que, comme descendants de ces Daces dont était issu cet empereur, nous ne l'avons pas oublié, puisque le peuple, après 16 siècles écoulés, en rappelle le souvenir dans ses chants de félicitation pour l'année nouvelle.

**Les Roumains, appelés Alains, à côté des Francs à grande bataille de Châlons-sur-Marne, contre les Huns (451).** La première confraternité d'armes des Roumains et des Français, nous la trouvons dans la grande lutte des Champs Catalauniques, près de Châlons-sur-Marne, (oh! heureuse Marne!), où nos ancêtres, sous le nom d'Alains, ont lutté à côté des Francs de Mérovée, sous le commandement suprême du grand général Aetius, originaire de Durostorum (Silistrie d'aujourd'hui), contre les hordes d'Attila, qui menaçaient de détruire tout le monde civilisé de l'Occident. Dans cette lutte mémorable, qui a sauvé l'humanité d'un véritable cataclysme et telle qu'on ne peut

la comparer qu'à l'invasion des Perses contre les Grecs, d'autrefois, des Arabes ou des Turcs, plus tard, les peuples suivants ont participé d'une manière efficace : « Les Laeti, les Armoricains, les Bréones, les Saxons, les Bourguignons, les Sarmates ou *les Alains*, les Ripuaires et les *Francs*, qui obéissaient à Mérovée : telle était la composition de l'armée, qui sous la conduite d'Aetius et de Théodoric, s'avancait pour délivrer Orléans, et livrer bataille à la multitude formidable accourue avec Attila » (Ed. Gibbon, Décadence de l'Empire Romain, tome I, ch. XXXV).

**Les Alains en France, les Alains en Roumanie.** Après la destruction des Huns, une partie des Alains d'Aetius sont restés en France où, d'après les vieux chroniqueurs français, ils ont reçu des terres dans la Gaule ultérieure et, en particulier, à Valence et à Orléans (Prosper Tyronis Chronique, dans les historiens de France. T. I<sup>er</sup> page 633); mais une autre partie, revenant aux bords du Bas-Danube, ont repris possession des terres de leurs aïeux données à eux par l'empereur Marcien en qualité d'alliés de l'Empire romain. C'est ce que nous confirme l'historien latin Iordanes, en parfaite connaissance de cause, comme petit-fils du secrétaire du duc Candic, sous la direction duquel les Alains se sont établis en Dobroudja, nommée alors Petite Scythie, et

dans la Roumanie actuelle, à l'est de l'Olt, qui faisait partie de la Moesie Inférieure. Voici le texte même de Jordanes qui constitue en même temps le bien fondé de notre droit historique, sur la Dobroudja, disputée par les Bulgares: «Sciri, Sadagari et certi *Ala-norum* cum duce suo nomine Candic, Scythiam Minorem inferiorem que Moesiam acceperunt (Jordanes. Getica, L). Ce qui veut dire: «Les Sciri, les Sadagares et une partie des *Alains* ont reçu la Petite Scythie (Dobroudja) et la Basse-Moesie». Les choses étant ainsi, n'y a-t-il pas lieu de se demander maintenant, si la Haute Providence n'a pas prédestiné que les descendants des Alains de l'armée d'Aetius, restés en France pour s'y assimiler à la noble race celto-franque-latine, devaient venir dans cette terre roumaine, appelés par la voix du sang, pour la grande victoire que nous glorifions aujourd'hui?

**Séries d'invasions barbares.** Après l'anéantissement des Huns par Aetius, les Gépides, peuple german, qui faisaient partie de bandes d'Attila, font leur invasion en Dacie. Là, ils furent, à l'instigation de l'empereur d'Orient Justinien, exterminés par les Lombards, peuple germanique, après plusieurs années de guerre. Au cours de ces guerres, le même empereur Justinien engage, en 558, les Antes, peuple slave, et les Avars, peuple d'origine ouralo-altaïque, à s'éta-

blir dans la Dacie, pour les opposer aux Gépides et aux Lombards. Peu de temps après, les Antes ou Slaves de la Mer-Noire se révoltent contre les Avars et s'établissent, avec la permission de l'empereur Héraclius, dans l'Illyrie (en 626), pendant que nos ancêtres, les Roumains de Dacie, y restent tout seuls dans la servitude des Avars. En outre, dans le même siècle, en 679, l'empereur d'Orient, Constantin Pogonat, abandonne la Basse-Moesie aux Bulgares, peuple d'origine ouralo-touranienne, qui donnent leur nom au pays (la Bulgarie), pour se fondre dans la masse slave. Voici donc l'extrême situation de nos ancêtres, qui, entourés de tous les côtés par des peuples slavo-touraniens et complètement abandonnés par les empereurs d'Orient, comme un îlot perdu au milieu de l'Océan, gémissent dans la servitude des Avars.

**Charlemagne, roi des Francs et Empereur d'Occident, libérateur des Roumains de la servitude des Avars (799).** Pendant ce quasi-cataclisme de la nationalité roumaine, du temps de la servitude avare, pendant que tant de nations se fondirent les unes dans les masses des autres, grâce à Dieu, dans l'heureux Occident, commence à se montrer notre première étoile de liberté, par les victoires de Charlemagne contre les Avars, qui furent anéantis. Voici les faits: Dans l'année 791, Charlemagne porte la guerre en Pannonie (Hongrie d'aujourd'hui), bat les

Avares et les repousse jusqu'au delà du Raab, dont les rives deviennent les limites de l'Empire des Francs; en 793, suite d'une nouvelle expédition de Pépin, fils de Charlemagne, contre les Avares. Les limites de l'empire sont portées jusqu'à la Save, les Avares sont détruits et les Roumains, connus sous le nom d'Abotriti (dans le texte latin d'Eginhard) deviennent libres dans leur pays.

**Dernière invasion: les Hongrois.** Il n'y a pas lieu ici de suivre toutes les invasions qui sont venues fondre sur les Roumains depuis l'anéantissement des Avares par Charlemagne, parce que presque toutes ont été plutôt des passages, comme dit le poète Alecsandri: «l'eau s'écoule, la pierre reste». Une invasion, qui a été funeste au peuple roumain, a été celle des Hongrois, qui a duré plus d'un millier d'années jusqu'à présent. En s'établissant, les Hongrois ont détruit tous les petits Etats fondés par les Roumains et connus sous le nom slave de voévodates, dont l'origine date d'avant l'invasion des Huns puisque Priscus, ambassadeur bysantin qui passait par notre pays pour aller vers Attila, nous parle d'un *archon* (en texte grec) c'est-à-dire d'un petit prince qui possédait un certain nombre de villages, comme les juges (judeci) ou princes (cnésés) appelés plus tard voévodes. (Sur les cnésés roumains voir le professeur Jean Bogdan, Vice-président de l'Académie Roumaine).

**Le Marquisat de Ronsard** (avant 1328).  
La plus ancienne principauté des Terres roumaines, dont les sources littéraires françaises fassent mention au XVI<sup>e</sup> siècle, sous le nom de Marquisat de Ronsard, est le fief des ancêtres du grand poète Pierre de Ronsard, qui dit, en 1584 :

«Or, quant à mon ancestre, il a tiré sa race  
«D'où le glacé Danube est voisin de la Thrace,  
«Plus bas que la Hongrie, en une froide part  
«Est un Seigneur nommé le Marquis de Ronsart,  
«Riche d'or et de gens, *de villes et de terre.*  
«Un de ses fils puisnez ardent de voir la guerre,  
«Un camp d'autres puisnez assembla hazardeux,  
«Et quittant son pays, fait capitaine d'eux  
«Traversa la Hongrie et la basse Allemaigne,  
«Traversa la Bourgogne et la grasse Champaigne,  
«Et hardy vint servir Philippes de Valois,  
«Qui pour lors avoit guerre encontre les Anglois.  
«Il s'employa si bien au service de France,  
«Que le Roy lui donna des biens à suffisance  
«Sur les rives du Loir: puis du tout oubliant  
«Frères, père et pays, François se mariant  
«Engendra les ayeux dont est sorti le père  
«Par qui premier je vy ceste belle lumière \*).

Claude Binet répétant en prose ce qui a

\*) Ajoutons que la famille de Ronsard est entré dans celle de Beauharnais, par le mariage de Marie-Joséphine-Rose Tascher de la Pagerie, fille du comte Joseph-Gaspard Tascher de la Pagerie, dernier descendant de Ronsard, avec le général vicomte Alexandre de Beauharnais, devenue ensuite l'épouse de l'empereur Napoléon I le Grand; et celle-ci dans la famille de l'Empereur Napoléon III, fils de Louis Napoléon et d'Hortense-Eugénie, fille de Joséphine et du général vicomte

été dit, ajoute, en 1586: «Pierre de Ronsard<sup>d</sup> est issu d'une des nobles familles de France, de la maison des Ronsards, au païs de Vandomois, l'antiquité de laquelle est assez avouée et remarquée des plus curieux, pour avoir tiré son origine des confins de la Hongrie et de la Bulgarie, ou le Danube voisine de plus près le païs de Thrace.» (Claude Binet, Discours de la vie de Pierre de Ronsard (1586), édition Laumonier, Paris 1910, page 1). D'après nos recherches, ce Marquisat ne peut être déterminé dans aucune autre partie de la Roumanie que dans les environs de la ville de Berlad (Moldavie), ville qui, dans ses armoiries, a trois poissons qui se trouvent aussi dans l'écusson de la famille de Ronsard. Ce Marquisat s'étendait au sud de la Moldavie et de la Bessarabie, d'un côté, et au nord de la Dobroudja de l'autre côté, sur les deux rives du Bas-Danube, jusqu'à la Mer Noire, exactement dans cette partie que le célèbre voyageur Marco-Polo constatait vers 1295, un pays nommé *Lac*,

---

Alexandre de Beauharnais; aussi que dans la famille de Hohenzollern-Sigmaringen, dont descend *Sa Majesté le Roi Ferdinand I-er de Roumanie*, par le mariage de Joséphine-Frédérique-Louise, fille de Stéphanie-Louise-Adrienne-Napoléone, fille du vicomte de Beauharnais et de Marie-Joséphine-Rose Tascher de la Pagerie et fille-adoptive de Napoléon I, avec Charles-Antoine-Joachim, prince de Hohenzollern-Sigmaringen (1834). (Sur Ronsard voir: J. A. Vallaint, B. Alecsandri, Rouët de Ceresnes etc).

c'est-à-dire Valachie, avec un roi, ou mieux dit, un prince particulier (éd. Charton, Paris 1869, II, 432).

**Fondation des Principautés.** Au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, les sources historiques nous révèlent l'existence certaine de Bassarab le Grand (1310-1330) nommé Ivenco ou Jean Bassarab, parce qu'il avait ajouté à son nom de baptême celui de son règne, en souvenir du premier roi d'origine roumaine: Ivenco ou Jean Iassen, lequel avait fondé l'Etat confédéré roumano-bulgare. La domination de Bassarab-le-Grand est constatée aussi bien sur la Valachie que sur les pays se trouvant sur les deux rives du Bas-Danube, du sud de la Bassarabie et du nord de la Dobroudja, c'est à-dire sur les limites de l'ancien Marquisat de Ronsard. Nous trouvons la preuve de cette domination de Bassarab-le-Grand dans l'augmentation des fortifications de San-Giorgio de Dobroudja (aujourd'hui les ruines de Ienissalà) ce que mentionne l'écrivain raguzien Lucari d'après de vieilles annales de Raguze ou de Roumanie. Le neveu de Bassarab le-Grand, Wladislas I<sup>er</sup>, obtint des rois de Hongrie la possession au delà des Carpathes, la domination des pays d'Amlash et Fagarash. Enfin, le petit-neveu de Bassarab-le-Grand, Mircea l'Ancien (1386—1418), ajoute à ses possessions en plus de la Valachie, de l'ancien marquisat de Ronsard (sud de la Moldavie et nord

de la Dobroudja) et en plus l'Amlash et Fagarash, le sud de la Dobroudja jusqu'à Varna, comme héritier de son oncle par sa mère Dobrotiçi, et devint maître de toute la Dobroudja, y compris la Silistrie. Voici son titre: «Nos Joannès Mirčia, Dei gratia Princeps et Voyvoda totius Regni Valachiae incipiendo ab Alpibus (Carpathis) usque ad confinia Tartariæ, totius terræ Fogoras et Omlas Dux, Severini Comes, Trestri (Silistriæ) Dominus ac terrarum Dobrodicii Despotus». (Documents Hurmuzaki, II, Bucarest, 1890, p. 334, 341; sur Mirčia, voir le professeur Onđiul, membre de l'Académie Roumaine). En même temps que les Bassarabs de Valachie, en Moldavie, Bogdan Voeyvod fonda la seconde principauté (1345).

**Le premier traité italo roumain.** En 1387, Gênes fit conclure, par le podestat et le consul génois de Péra (Constantinople) un traité détaillé avec les ambassadeurs du prince Ivanchus (qui n'est autre que le prince roumain Ivanchus ou Jean Mirčia, connu simplement sous le nom de Jean, Prince de Valachie). Dans ce traité, expédié avec toutes les formalités et affirmé par le serment des parties contractantes, il est stipulé que le prince accordera dans ses états, sur terre et sur mer, protection, sûreté et justice aux Génois; qu'il leur cédera un terrain pour établir une loge et une église; qu'il recevra un consul génois qui exercera son pouvoir

dans toute sa plénitude; que dans le cas de guerre entre les deux puissances, il sera accordé un délai au Génois établis en Dobroudja pour partir avec leurs marchandises; que les Génois pourront tirer de ce pais toute espèce de denrées et de produits à l'exception des vivres, en cas de famine; que les Génois ne paieront, pour le transport de leurs marchandises à travers les états du prince Ivanchus, que deux pour cent, dont la moitié à l'entrée et l'autre moitié à la sortie; mais que les navires, l'or, l'argent, les perles et les bijoux seront francs de taxe. Celle des deux parties, qui contreviendra aux stipulations du traité, payera une somme de cent mille perperis; les propriétés serviront de garantie réciproque. (Sylvestre de Sacy, Pièces diplomatiques tirées des archives de la république de Gênes, dans: Notices et extraits des manuscrits publiés par l'Institut royal de France, tome XI, Paris, 1827, page 65—71). Mais, interrompons cette glane historique, pour ajouter à notre gerbe quelques épis littéraires.

II. LITTÉRATURE. Assis aux limites du monde romain, écrasés par la masse des peuples slaves du VI<sup>e</sup> siècle, nous, les Roumains, avons été comme une île battue par tous les flots. Cela étant, il ne peut être question ici d'aucunes productions littéraires savantes, si ce n'est de poésie populaire. Toute notre littérature du Moyen-Age se

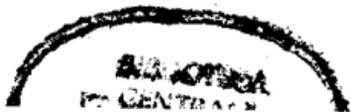
réduit à des emprunts de traductions slavonnes, exclusivement religieuses et faites elles mêmes d'après les originaux grecs, donc deux fois étrangères à la langue néo-latine du peuple roumain. Ce malheur slavon a tenu enchaînées la pensée et la méditation roumaine pendant mille et quelques années, presque jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, quand la langue roumaine, qui avait timidement commencé dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sous l'influence luthérienne et calviniste, pénètre plus profondément dans l'Eglise à la place du slavon. (Sur l'introduction de la langue roumaine dans l'église des Roumains, voir le professeur Jean Bianco, discours de réception à l'Académie, séance du 21 mars 1904). C'est de cette époque que datent nos chroniques nationales qui, tout d'abord, nous montrent que nous sommes d'origine romaine (Daniel Panoniano, Miron Costin, Cantémir). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, commence à pénétrer chez nous la littérature occidentale, non directement, mais comme une marchandise passée auparavant par Constantinople, où les Grecs choisissent, dans les littératures française et italienne, la poésie érotique, dont se délectaient alors seulement les boyards, sachant tous le grec, puisqu'ils vivaient à l'époque phanariote, c'est-à-dire sous le règne de princes du Phanar (faubourg de Constantinople) envoyés par les Turcs.

Après la grande Révolution française, com

mence à pénétrer dans notre pays la littérature française par deux voies, directement par les émigrés français, chassés par la Révolution et établis chez nous comme professeurs ou précepteurs dans les maisons de boyards et, indirectement, par des traductions faites d'abord en grec. Ainsi, pour en donner immédiatement un exemple : le manuel d'histoire universelle de Domairon, Rudiments d'histoire, édité à Paris en 1801, a été d'abord traduit en grec et édité à Vienne en 1812 et, ensuite, cette traduction a été traduite en roumain par le moine Grégoire et éditée à Bucarest, en 1826—1827, par le grand Dvornic Michel Ghica. Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, commence l'époque de la renaissance roumaine dans les régions politiques, culturelles et nationales, grâce à l'école roumaine de Transylvanie qui propage l'idée de l'origine romaine, par les écoles nationales, les révolutions de 1821 et 1848 et l'adaptation directe de la culture française. Tous nos poètes et prosateurs du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, comme Golesco, Eliade Radulesco, Jean Ghica, Grégoire Alexandresco, Nicolas Balcesco, Démètre Bolintineano de Valachie, Georges Assachi, Constantin Negruzzi, Michel Kogalniceano, Basile Alecsandri, pour la Moldavie, sont nourris de la culture française; en même temps que les idées de démocratie et le romantisme développent dans les âmes roumaines *un grand idéalisme*. En

outre, tous nos grands hommes d'Etat, comme Alexandre Jean Cuza, le futur prince régnant des deux Principautés unies, Constantin Négri, Michel Kogalniceano, Basile Alecsandri, à la fois grand poète et homme d'Etat, pour la Moldavie, ainsi que les frères Démètre et Jean Bratiano, le père des actuels frères Jean et Vintilă Bratiano, pour la Valachie, tous ont fait leurs études en France.

III. POLITIQUE. De la malheureuse lutte de Nicopolis (1396), dans laquelle Mircea l'Ancien, souverain des Terres roumaines, fut vaincu avec les Serbes ainsi que les Chevaliers français amenés à cette croisade par le roi de Hongrie Sigismund et les autres chrétiens, par les Turcs, la puissance de ces derniers ne put être arrêtée dans son extension au delà de notre pays. Ne pouvant nous soumettre entièrement, les Turcs nous ont fait leurs tributaires, nous laissant des souverains nationaux aussi bien en Valachie qu'en Moldavie. Contre cet état de choses, les Roumains ont souvent essayé de se relever surtout aux temps d'Etienne-le-Grand, seigneur de Moldavie (1457—1504) et de Michel-le-Brave (1593—1601) qui se sont courageusement battus en plusieurs rencontres avec les Turcs (Michel-le-Brave a rejeté les Turcs de Giourgio du pont du Danube à l'endroit où nos Alliés ont passé ces jours derniers); mais nos voisins, les Hongrois, ne nous ont pas permis de reprendre notre li-



berté. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous Pierre-le-Grand, les Russes se sont approchés de nos frontières, nous promettant de nous affranchir du joug des Turcs, si nous nous unissions à eux-mêmes. L'union avec les Russes a été désastreuse pour nous; car les Turcs, vainquant les Russes à Stanilești (1711), ont perdu confiance dans nos souverains nationaux et ont fait que l'un d'eux, Démètre Cantémir, Souverain de Moldavie, renne la fuite en Russie et l'autre, Constantin Bassarab Brancovan, Seigneur de Vallachie, a été enlevé avec toute sa famille et décapité à Constantinople (1714).

A la place des souverains nationaux, les Turcs nous ont envoyé des souverains étrangers directement du Phanar (Constantinople) qui dès l'abord ont dissous l'armée et ensuite ont pressuré leurs possessions respectives pour conserver leurs trônes à prix d'argent. Pendant cette triste époque de plus d'une centaine d'années, les trônes des Provinces roumaines s'achetaient à haut prix et se maintenaient avec l'or extorqué aux sujets. Nos voisins, les Autrichiens, nous ont ravi la Bucovine en 1777, les Russes nous ont pris la Bassarabie en 1812, sans que ni l'un ni l'autre de ces rapt nouveaux ne fut mis en cause; mais a servi seulement de butin de guerre entre les Turcs et les Russes, de telle sorte que notre pays était devenu une terre inculte et enveloppée comme d'un nuage de larmes.

**Renaissance de la Roumanie.** Contre ce bien triste état de choses, s'avance pas à pas l'heureuse génération du XIX<sup>e</sup> siècle à commencer par la Révolution nationale de Théodore Vladimiresco, en 1821, laquelle a eu pour résultat l'éloignement des princes phanatiotes ayant perdu eux aussi la confiance des Turcs, parce qu'ils avaient participé secrètement à la révolution grecque partie de Russie et appuyée par les Grecs sur les Terres roumaines. En 1848, grâce au courant démocratique de la Révolution française, les Roumains se soulevèrent contre les Russes qui, après la défaite des Turcs et la paix d'Adrianople (1829), se donnaient comme protecteurs pour nous, avec l'intention de nous annexer, comme ils l'avaient fait auparavant pour la Bassarabie. La Russie tzariste et la Turquie suzeraine apaisent par les armes la révolution des deux Principautés, aboutissant à faire que les chefs de la révolution et les intellectuels, leurs adeptes, prennent le chemin de l'exil, les uns dans l'Asie-Mineure et le plus grand nombre dans la noble et magnanime France, où, non seulement, ils ont reçu un asyle honorable, mais encore le plus chaleureux concours pour l'accomplissement de tous leurs désirs. Pendant à peu près ce temps, éclate la guerre de Crimée (1853—1856), pendant laquelle des forces combinées de l'Angleterre, de la France et de la Sardaigne (Italie) ont

échappé les Turcs de l'extermination des Russes. A la paix consécutive de cette guerre, au grand Congrès de Paris (1856), les Puissances alliées ont mis à l'ordre du jour la question des Principautés Roumaines, comme pays soumis aux Turcs et qui demandaient leur union sous un prince étranger, comme seul moyen de n'être pas réduits en morceaux par leurs voisins. Alors, le grand Aréopage européen trouva bon de créer sur le Bas-Danube un Etat tampon entre les Turcs et les Russes et c'est alors qu'une partie de la Bassarabie fut jointe à la Moldavie (1857). Ainsi, le Congrès de Paris avait admis la création du *premier Etat national* en Europe, constitué sur la base de la volonté du peuple, consulté dans ces assemblées nommées Divans ou assemblées ad-hoc (1858). La première réunion des Roumains sous Couza (1859) s'est effectuée sous l'égide personnel de **Napoléon III** et de la diplomatie des trois Alliés, la France, l'Angleterre et l'Italie, qui ont su écarter les diplomaties adverses et en particulier celle de l'Autriche.

**Situation de la France vis-à-vis des Roumains.** Ainsi donc, sous toutes les rapports politiques et culturels, la France, par sa position unique en Europe vis-à-vis de nous, devint, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'étoile de notre régénération. Relativement à cette position de la noble France vis-à-vis de nous, voici, en vérité, comment s'exprime, en 1859, un

esprit si judicieux, un ancien diplomate roumain, Emmanuel M. Kretzulesco, l'arrière-neveu du dernier prince régnant national de la Valachie, de Constantin Bassarab-Bran-covano, qui fut décapité par les Turcs en 1714, et père de l'actuel honorable Président de notre Société roumaine d'histoire, Em. E. Kretzulesco : « Trop éloignée pour avoir aucun désir contraire à notre indépendance, trop désintéressée, du reste, pour nourrir sur notre pays des vues ambitieuses, *la France* est vis-à-vis de nous dans cette *position unique en Europe* que sa protection n'excite pas nos méfiances et que nous pouvons accepter ses bienfaits sans qu'aucune arrière-pensée ne vienne troubler notre reconnaissance. Elle a suivi, dans la question des Principautés, la politique à la fois généreuse et habile dont elle s'est inspirée à toutes les grandes époques de son histoire ». *La Roumanie* — écrivait le même diplomate, se souvient que *sans la France, elle serait aujourd'hui russe ou autrichienne*. Et il ajoutait : « Alors que les Principautés étaient l'objet des plus âpres convoitises, que les Russes franchissaient le Pruth pour apporter une fois de plus dans notre malheureuse patrie les désolations de la guerre, le 26 Mars 1855, M. le Baron de Bourqueney, l'ambassadeur de la France, proposait à la conférence de Vienne la réunion des deux Principautés et déduisait les motifs de cette combinaison

dont les avantages furent présentés de nouveau au Congrès de Paris dans la séance du 8 Mars 1856 par M. de Walewski" (Emmanuel M. Cretzoulesco. La Roumanie en 1859, Paris, 1859, page 44—45). Dans cette mémorable séance, en vérité, le comte Walewski, le premier plénipotentiaire de la France et le Président du Congrès, propose au Congrès de trancher la question catégoriquement. Il pense que la réunion des deux provinces roumaines, répondant à des nécessités relevées par un examen attentif de leurs véritables intérêts, le Congrès devrait l'admettre et la proclamer. Le premier plénipotentiaire de la Grande-Bretagne partage et appuie la même opinion, en se fondant particulièrement sur l'utilité et la convenance de prendre en sérieuse considération *le vœux des populations*, dont il est toujours bon, ajoute-t-il, de tenir compte. Le premier plénipotentiaire de Sardaigne rappelle avec à-propos que le germe du projet de réunion a déjà été déposé dans un article du Statut organique de 1830. Le comte Orloff déclare que les plénipotentiaires de Russie, ayant pu apprécier les besoins et les vœux des deux principautés, appuient le projet de réunion comme devant aider à la prospérité des provinces. Seuls les plénipotentiaires de l'Autriche et de la Turquie élèvent des difficultés. Le Baron de Bourqueney, le second plénipotentiaire de France, répond au premier plénipotentiaire

de l'Autriche, qu'il ne peut partager son appréciation. (Congrès de Paris. Protocole No. 6, Séance du 8 Mars 1856).

**Hommage!!!** Comme hommage de pieux souvenir et d'indélébile reconnaissance pour ces hommes étrangers, qui ont soutenu la cause roumaine à l'époque de sa renaissance et de sa première union, nous rappelons quelques noms illustres, ceux-ci.

**La France:** Bataillard Paul (1816—1894), archiviste paléographe, publiciste philo-roumain; Béclard Louis, consul général de France à Bucarest; Baron de Bourqueney François-Adolphe (1799-1869), ambassadeur de France à Vienne, second plénipotentiaire du Congrès de Paris (1856); Charles Philaret (1798—1873), professeur au Collège de France, publiciste philo-roumain; Colson Félix, publiciste philo-roumain (1839); Lamartine Alphonse (1790—1869), poète et homme politique; Le Sourd Georges, secrétaire du baron de Talleryand, commissaire français dans les Principautés (1856—1858); Michelet Jules, historien français, philo-roumain; Place Victor, consul de France à Iassy, philo-roumain; Poujade, consul de France à Bucarest; Quinet Edgar (1803—1875), publiciste philo-roumain; Regnault Elias, publiciste; Saint-Marc-Girardin (1801—1873), publiciste philo-roumain; Talleyrand-Périgord Charles-Angélique (1821—1896), diplomate, délégué français dans la Commission européenne d'enquête

dans les Principautés Roumaines (1855—1858); Thouvenel Edouard Antoine (1818—1856) publiciste philo-roumain, ambassadeur de France à Constantinople (1855—1860); Ubicini Jean (1818—1884), publiciste philo roumain; Walewski Alexandre, comte Collona de Walewski, ministre des affaires étrangères (7 Mai 1855), président du Congrès de Paris (1856) et de la Conférence de Paris (1858), né en 1810, mort en 1868.

**La Grande-Bretagne:** Sir Bulwer Henry (1804 - 1872), représentant de la Grande-Bretagne dans la Commission d'enquête sur la réorganisation des Principautés (1857 - 1858), ensuite ambassadeur d'Angleterre à Constantinople; Lord Clarendon (1800—1870), principal secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères de la Grande-Bretagne, premier plénipotentiaire anglais au Congrès de Paris (1856); Lord Cowley (1804—1884), ambassadeur de la Grande-Bretagne à Paris, second plénipotentiaire anglais au Congrès de Paris (1856); Crowe, émissaire dans les Principautés de Lord Stratford de Redcliffe (1857); Lord Stratford de Redcliffe (1786—1880), ambassadeur d'Angleterre à Constantinople (1825—1827 et 1841—1858).

**L'Italie:** Cavour (1810—1861), ministre des affaires étrangères, premier plénipotentiaire de la Sardaigne au Congrès de Paris (1856); De Villamarina Salvator, plénipotentiaire de la Sardaigne au Congrès de Paris

(1856), au traité de Paris du 16 Juin 1857 concernant la délimitation de la Bassarabie, et à la Conférence de Paris (1858); Mazzini Giuseppe (1808—1872), patriote et révolutionnaire italien. (Voir: Actes et documents relatifs à l'histoire de la régénération de la Roumanie, publiés par Genadius Petrescu, Démètre A. Stourdza, Démètre C. Stourdza, et J. J. Skupiewski, tom. I—X, Bucarest 1888-1909).

**Vers l'idéal national: la Grande Roumanie.** Après la première union des deux Principautés roumaines, la Moldavie et la Valachie, de 1859, le 10 mai 1866, s'accomplit le second des désirs des Roumains exprimé dans les Assemblées ad-hoc de 1857, par l'élection d'une dynastie étrangère aux luttes politiques, en la personne de feu le roi Charles I, qui, en 1877, a rompu les liens séculaires qui la rivaient à la Turquie, en participant avec son armée à la guerre russo-turque et conquérant ainsi son indépendance territoriale. En même temps, le roi Charles, en échange de la part de Bessarabie rétrocédée par le Congrès de Paris à la Moldavie et qui fut réannexée à la Russie par le Congrès de Berlin (1878), obtint une demie part de la Dobroudja, la partie septentrionale; puis, en 1913, comme pacificateur des peuples Balcaniques, il obtint enfin et l'autre partie de cette province, la Dobroudja méridionale c'est-à-dire presque l'entière terre de Bassa-

rab-le-Grand, et de Mirčia l'Ancien. Restait à accomplir le rêve d'or, le dernier désir autrefois réalisé par Michel-le-Brave qui, du 28 Octobre 1599 au mois de Mai 1600, avait réussi à unir ces trois terres soeurs, Valachie, Moldavie et Transylvanie. Les événements actuels, auxquels nous prenons part, ont accompli ce dernier désir, d'abord, par l'union de la Bassarabie, enlevée par les Russes en 1812, de la Bucovine, ravie par l'Autriche en 1777, et, maintenant, par l'union des Roumains de Transylvanie et de Hongrie en un seul Etat, car cette proclamation se fait aujourd'hui même, à Alba-Julia (Apulum des Romains), sous le règne heureux de **Ferdinand I<sup>er</sup>**, Roi de Roumanie. Désormais, la **Grande Roumanie** représente ce que fut l'ancienne **Dacie de Trajan**.



#### IV. POÉSIES ROUMAINES.

##### TOAST DE MICHEL-LE-BRAVE \*)

Par Bolintineano, traduit par J. A. Vaillant.

„Puisque sans *liberté*, la vie ici n'est rien,  
„Et puisque l'esclavage est un jour sans soleil,  
„Une nuit sans étoile, et moins qu'un froid sommeil,  
„Puisqu'enfin *de la mort jaillit la liberté*:  
„Moi, je bois à la mort, l'éternelle santé!

---

##### LE CHANT DE LA RACE LATINE.

(Poésie roumaine par Basile Alecsandri, couronnée  
au concours de Montpellier (1878), traduite en vers  
par Frédéric Damé).

La Race latine est la reine  
Des nations de l'univers.

La Race latine est une vierge,  
Au charme doux et ravissant;  
L'étranger vers elle converge  
Et l'adore en la bénissant.  
Belle, vive, joyeuse et fière,  
Sous le ciel bleu, dans l'éther pur,  
Elle rit dans la lumière  
Et se baigne en des flots d'azur.

.....  
*Mais, terrible dans sa colère,*  
*Rien n'arrête son bras vengeur,*  
Lorsque la tyrannie altière  
*La menace dans son honneur.*  
.....

---

\*) Nota „Michel-le-Brave, prince régnant de Valachie, combattit de 1593 à 1601 pour l'unité de la Roumanie. Comme Thémistocle, il délivra sa patrie du joug des tyrans; plus heureux qu'Epaminondas, il put arracher le fer qui lui perçait la poitrine, et lorsqu'il succomba, ce fut comme Alcibiade, en vendant chèrement sa vie aux assassins soudoyés par Basta, général de l'empereur d'Autriche“ (J. A. Vaillant)

## IL CANTO DELLA STIRPE LATINA.

DI B. ALECSANDRI.

(Tradotto in versi italiani da Gaetano Carlo Mezzacapo).

Regina stirpe — è la latina  
Fra quante stirpi — ebbero onor.  
In fronte stella — ell'ha divina  
Dai secolari — alti splendor.  
Pomposa guida — il suo destino  
Superbo innanzi — ognora le è  
All'altre genti — apre il cammino  
Di luce imprime — orme il suo piè.  
Vergine bella — è la latina  
Stirpe, che dolce — incanta il cor:  
Lo straniero — a lei s'inchina,  
Cade in ginocchio — adora ognor.  
Sotto ciel puro — in aere caldo,  
Ride, s'avviva — in sua beltà:  
Da un mar bagnata — è di smeraldo,  
Splendido specchio — il sole ell'ha.  
Assai tesori — alla latina  
Stirpe serbati — in terra son,  
Che alle sorelle — ella destina  
Spartir cortese — e lieta in don;  
*Ma se si adira — è spaventosa,*  
*Quando il suo braccio — attenta al cor,*  
*La tirannia — infame, esosa,*  
*E a serbar pugna — intatto onor.*  
Quando nel cielo — a Dio in cospetto  
Di quel giudizio — estremo il dì  
Interrogando — a lei fia detto:  
«Qual sulla terra — opera compì?»  
Fia che risponda — alto l'accento:  
«Quando fui in terra — o mio Signor,  
«Apparvi a'suoi — occhi un portento;  
«Rappresentai — il tuo splendor.